

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation  
22 mai 2024

Date d'affichage  
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

**Présents** : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjoints ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

**Absents** : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUA

**Secrétaire de séance** : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

L'affectation du résultat proposée est la suivante :

N° 2024-35

\*\*\*

Vote de l'affectation du  
résultat 2023  
Commune

**En fonctionnement :**

Excédent de fonctionnement reporté au 002 (Recette de fonctionnement) 233 255,41

**En investissement :**

Excédent de fonctionnement affecté au 1068 (Recette d'investissement) 1 768,31

Excédent d'investissement reporté au 001 (Recette d'investissement) 12 878,84

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la proposition de l'affectation du résultat 2023 de la commune.

Le Maire,  
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-2154 00771-20240528-2024\_35-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de la loi 82-623  
du 22 Juillet 1982  
après dépôt en Sous-Préfecture  
et publication  
Le Maire,  
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation  
22 mai 2024

Date d'affichage  
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

**Présents** : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjointes ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

**Absents** : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUA

**Secrétaire de séance** : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 de la commune comme suit :

N° 2024-36  
\*\*\*  
Validation du budget  
2024 - Commune

Fonctionnement	
Dépenses	1 262 618,87
Recettes	1 268 789,39
Résultat	6 170,52
Investissement	
Dépenses	911 627,60
Recettes	911 627,60
Résultat	0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget Commune.

Le Maire,  
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-2154 00771-2024 0528-2024\_36-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de la loi 82-623  
du 22 Juillet 1982  
après dépôt en Sous-Préfecture  
et publication  
Le Maire,  
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation  
22 mai 2024

Date d'affichage  
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

**Présents** : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjoints ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

**Absents** : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUDA

**Secrétaire de séance** : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

L'affectation du résultat proposée est la suivante :

N° 2024-37

\*\*\*

Vote de l'affectation du  
résultat 2023  
Assainissement

En fonctionnement :

Excédent de fonctionnement reporté au 002 (recettes de fonctionnement) 93 814,09

En investissement :

Excédent de fonctionnement affecté au 1068 (recettes d'investissement) 12 531,79

Déficit d'investissement reporté au 001 (dépenses d'investissement) 6 731,79

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la proposition de l'affectation du résultat 2023 de l'assainissement.

Le Maire,  
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-2154 00771-20240528-2024\_37-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de la loi 82-623  
du 22 Juillet 1982  
après dépôt en Sous-Préfecture  
et publication  
Le Maire,  
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation  
22 mai 2024

Date d'affichage  
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

**Présents** : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjointes ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

**Absents** : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUA

**Secrétaire de séance** : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 de l'assainissement comme suit :

N° 2024-38  
\*\*\*  
Validation du budget  
2024 -  
Assainissement

Fonctionnement	
Dépenses	82 803,01
Recettes	189 525,03
Résultat	106 722,02
Investissement	
Dépenses	49 640,34
Recettes	49 640,34
Résultat	0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget Assainissement.

Le Maire,  
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-2154 00771-20240528-2024\_38-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de la loi 82-623  
du 22 Juillet 1982  
après dépôt en Sous-Préfecture  
et publication  
Le Maire,  
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation  
22 mai 2024

Date d'affichage  
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

**Présents** : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjointes ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

**Absents** : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUDA

**Secrétaire de séance** : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

N° 2024-39

\*\*\*

Vote de l'affectation du  
résultat 2023  
Service des eaux

L'affectation du résultat proposée est la suivante :

**En fonctionnement :**

Excédent de fonctionnement reporté au 002 (recettes de fonctionnement) 42 240,07

**En investissement :**

Excédent de fonctionnement affecté au 1068 (recettes d'investissement) 0,00

Excédent d'investissement reporté au 001 (recettes d'investissement) 26 566,88

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la proposition de l'affectation du résultat 2023 du service des eaux.

Le Maire,  
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-2154 00771-20240528-2024\_39-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de la loi 82-623  
du 22 Juillet 1982  
après dépôt en Sous-Prefecture  
et publication  
Le Maire,  
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation  
22 mai 2024

Date d'affichage  
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

**Présents** : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjointes ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

**Absents** : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUA

**Secrétaire de séance** : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 du service des eaux comme suit :

N° 2024-40  
\*\*\*  
Validation du budget  
2024 - Eau

Fonctionnement	
Dépenses	123 137,58
Recettes	155 291,40
Résultat	32 153,82
Investissement	
Dépenses	45 683,95
Recettes	45 683,95
Résultat	0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget Service des eaux.

Le Maire,  
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-2154 00771-20240528-2024\_40-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de la loi 82-623  
du 22 Juillet 1982  
après dépôt en Sous-Prefecture  
et publication  
Le Maire,  
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation  
22 mai 2024

Date d'affichage  
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

**Présents** : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjoints ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON

**Absents** : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUA

**Secrétaire de séance** : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

Divers devis ont été demandés selon le même quantitatif technique à différentes entreprises pour Les travaux de la défense incendie, faisant ressortir les offres suivantes :

N° 2024-41  
\*\*\*  
Défense incendie - Route  
d'Harbouey - attribution  
des travaux

PRESTINI	28/05/2024	39 452,00 € HT
NITTING	25/03/2024	40 312,49 € HT
STV	28/05/2024	44 159,50 € HT
BARASSI		45 926,00 € HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de faire réaliser les travaux par l'entreprise PRESTINI.

Le Maire,  
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-2154 00771-20240528-2024\_41-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de la loi 82-623  
du 22 Juillet 1982  
après dépôt en Sous-Prefecture  
et publication  
Le Maire,  
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation  
22 mai 2024

Date d'affichage  
30 mai 2024

Séance du 28 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

**Présents** : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjoints ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN ayant donné procuration à Danielle VAILLANT, Antoine FOMBARON

**Absents** : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUDA

**Secrétaire de séance** : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

N° 2024-42

\*\*\*

Répartition subvention  
Souvenir Français

Selon la demande du comité local du Souvenir Français, il est demandé au Conseil Municipal de séparer la subvention de 240 € voté au Conseil précédent en deux versements. Le premier versement d'un montant de 120 € au comité local du Souvenir Français et un deuxième versement d'un montant de 120 € également au Groupement des Sociétés Militaires et Patriotiques de Vezouze en Piémont.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la répartition de la subvention.

Le Maire,  
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-2154 00771-20240528-2024\_42-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de la loi 82-623  
du 22 Juillet 1982  
après dépôt en Sous-Prefecture  
et publication  
Le Maire,  
Thierry Meurant

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BLÂMONT

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	9

Date de la convocation  
22 mai 2024

Date d'affichage  
30 mai 2024

**Séance du 28 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mai à 20h15.

Le Conseil Municipal de cette Commune, réuni ordinairement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry Meurant, Maire

**Présents** : Thierry MEURANT, Maire ; Danielle VAILLANT, Samuel NITTING, Evelyne FORINI, Adjoints ; Guillaume DIMEY, Patricia MICHEL, Maurice MAYEUR, Philippe GRASSIEN, Antoine FOMBARON,

**Absents** : Pascal TIHA, Sylvia HALVICK, Selda OZBEK, Angélique LEBRUN, Emmanuelle GROSJEAN, Madjid GAOUA

**Secrétaire de séance** : Samuel NITTING

Objet de la Délibération

**N° 2024-43**

\*\*\*

**Dépassement des crédits**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée la nécessité de pouvoir procéder à un dépassement de crédits pour le règlement de dépenses imprévues.

Il demande au conseil de l'autoriser à procéder, à compter du 1er janvier 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections (enveloppes comprenant les crédits pouvant être dédiés aux dépenses imprévues).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve l'autorisation au Maire de procéder au dépassement de crédits pour le règlement de dépenses imprévues.

Le Maire,  
T. MEURANT



REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-2154 00771-2024 0528-2024\_43-DE

Acte rendu exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de la loi 82-623  
du 22 Juillet 1982  
après dépôt en Sous-Prefecture  
et publication  
Le Maire,  
Thierry Meurant